

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PAR PLACEMENT PRIVÉ DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC D'UN MONTANT D'UN MILLIARD DE DIRHAMS

Dans le cadre de son plan de financement, le Crédit Agricole du Maroc a réalisé une émission obligataire subordonnée, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de **1.000.000.000 MAD**.

L'opération a été structurée en deux tranches comme suit :

- **Tranche A (500.000.000 MAD)** : obligations subordonnées non cotées à taux révisable, d'une maturité de 10 ans en in fine.
- **Tranche B (500.000.000 MAD)** : obligations subordonnées non cotées à taux fixe, d'une maturité de 10 ans en in fine.

À travers cette nouvelle émission obligataire qui se clôturera le **31 décembre 2024**, le Crédit Agricole du Maroc vise : **(i)** le financement de l'ensemble des secteurs de l'économie et notamment le secteur de l'agriculture et le monde rural dans son intégralité, ainsi que **(ii)** le renforcement des fonds propres réglementaires de la banque.

À cette occasion, le Crédit Agricole du Maroc tient à adresser ces vifs remerciements à l'ensemble des investisseurs et des institutionnels pour leur confiance réitérée et pour leur appui fort et continu en vue de l'accompagner dans son développement.



Retrouvez le Communiqué de presse sur le lien suivant :
<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>